

L'opinion de la Chambre des députés
sur
Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil européen, au
Conseil, au Comité Économique et Social Européen et au Comité des Régions
Le marché unique dans un monde qui change
Un atout sans égal nécessitant une volonté politique renouvelée
COM (2018)772

La Chambre des députés recommande d'améliorer la communication et l'interconnexion au sein du marché unique et d'intensifie la capitalisation des opportunités pour la conclure d'accords commerciaux et d'investissement de l'Union avec des pays et régions tiers. La Chambre des députés souligne qu'il reste beaucoup à faire pour supprimer les obstacles indirects, culturels et administratifs à la mobilité des travailleurs.

La Chambre des députés s'inquiète de la manifestation de processus divergents entre les domaines de spécialisation dans les États membres, ainsi que la diminution de l'uniformité de la spécialisation dans le secteur manufacturier par rapport à celle dans le secteur des services et recommande l'élaboration de politiques à l'échelle de l'Union visant à une utilisation coordonnée des avantages économiques comparatifs entre les États membres. Elle recommande d'encourager les petites unités de production d'énergies renouvelables, la coopération européenne dans les programmes de recherche scientifique et la coopération avec les pays tiers afin de capitaliser sur les résultats de l'innovation dans le secteur de l'énergie. Elle recommande également de renforcer la surveillance à l'échelle de l'Union afin de réduire les pratiques anticoncurrentielles, frauduleuses et transfrontalières de sorte que les citoyens et les entreprises puissent exercer pleinement les libertés offertes par le marché unique.